

CLIMAT ET BIODIVERSITÉ



JOURNÉES FRB

Comment les rapports scientifiques peuvent-ils
aider à stopper l'érosion de la biodiversité
et lutter contre le changement climatique ?

RENCONTRES IPBES-GIEC

13 octobre, 9h-17h45

Maison des Océans,
195 rue Saint-Jacques, Paris 5^e

Co-organisées avec :



Avec le soutien de :



fête de
la Science ^{fr}



L'édito de Jean-François Silvain, président de la FRB



Lors de l'assemblée générale des Nations unies de septembre 2016, le secrétaire général des Nations unies a souligné l'importance pour les politiques d'une science plus profondément associée à la prise de décision. La situation actuelle de la planète motive à l'évidence une telle déclaration. En effet, les sociétés humaines sont aujourd'hui confrontées à des défis environnementaux considérables, défis dont elles sont pour une large part à l'origine et dont elles vont devoir gérer les conséquences pendant de longues années. La prise de conscience de la gravité de cette situation se généralise, comme l'a montré l'Accord de Paris fin 2015 et les processus de ratifications qui lui font suite. En amont de cet accord historique, les scientifiques ont joué un rôle clé comme lanceurs d'alerte, au travers des plates formes intergouvernementales sciences-politiques, le GIEC, pour le changement climatique, et, plus récemment, l'IPBES pour la biodiversité et les services écosystémiques associés. Ce que dit M. Ban Ki-Moon, et d'autres responsables, c'est que les scientifiques, sans abandonner ce rôle de lanceurs d'alerte, doivent être désormais beaucoup plus impliqués dans l'élaboration des solutions que mettent en œuvre les décideurs pour tenter de répondre aux défis environnementaux.

En 2016, l'IPBES a rendu ses premiers rapports, dont celui très attendu sur les pollinisateurs et la pollinisation. La FRB, en charge du secrétariat scientifique du comité français pour l'IPBES, a participé à ce titre à l'élaboration des positions françaises relatives à l'adoption des résumés pour décideurs issus de ces rapports. Elle a ensuite contribué activement à la diffusion des messages clés issus des travaux de la plate forme. Ce travail a été réalisé au moment où se déroulaient les débats sur la loi de reconquête de la biodiversité, et où notamment la question du devenir des insecticides néonicotinoïdes faisait l'objet de vifs échanges. Le contenu du rapport de l'IPBES sur les pollinisateurs a donc été regardé avec

d'autant plus d'attention que d'aucun espérait trouver dans ses recommandations un appui fort en faveur d'un contrôle accru de l'utilisation de ces insecticides. La volonté des auteurs de l'IPBES de ne pas aller au delà des faits scientifiques avérés, le souci d'émettre des recommandations qui soient applicables dans tout les pays du monde et le caractère non contraignant de celles-ci ont pu ici surprendre et parfois décevoir. L'action de la FRB s'est donc accompagnée d'une réflexion critique sur le rôle que pouvaient jouer les rapports de l'IPBES en appui à la décision, en France plus particulièrement. C'est là que la route de la Fondation a croisé celle des chercheurs de l'Iddri engagés dans le même exercice, mais dont l'approche, nourrie d'une longue expérience des relations internationales, s'est avérée très complémentaire de celle de la FRB. C'est ainsi que la question de l'analyse du rôle des rapports scientifiques, en particulier issus des deux grandes plates formes science-politique, dans la mise en place de stratégies efficaces de lutte contre le réchauffement climatique et l'érosion de la biodiversité s'est imposée comme devant être le thème des journées 2016, journées co-organisées par la FRB et l'Iddri. Derrière ce thème s'ouvre la question plus large des nouvelles attentes des décideurs, et notamment des politiques, vis-à-vis de la recherche et de l'expertise scientifique.

Aller vers une plus forte implication des scientifiques dans l'élaboration des solutions implique toutefois que les décideurs soient bien conscients de la part d'aléatoire associée aux processus environnementaux et sociaux et des incertitudes qui en découlent, en particulier lors de l'élaboration de scénarios du futur. La responsabilité des scientifiques dans la prise de décision et la mise en œuvre des solutions doit consécutivement être aussi clairement définie.

Ces différents thèmes d'une grande actualité seront traités au cours de ces deux journées qui devraient être aussi riches d'enseignements que celles de 2014 et 2015.

L'édito de Sébastien Treyer, directeur de programme à l'Iddri



2015 était une année de test politique pour la gouvernance mondiale de l'environnement, et en particulier ses institutions multilatérales, pour faire la preuve qu'elles étaient capables de construire des accords universels, acceptables et acceptés par l'ensemble des pays de la planète, et le plus ambitieux possibles, au plus près de l'ampleur des défis que les scientifiques, notamment ceux rassemblés dans le GIEC, n'ont cessé de confirmer et de préciser. Les gouvernements ont réussi à construire des accords politiques inédits, tant à la COP21 qu'avec les Objectifs de développement durable (ODD). Certes, ils ne sont contraignants que par une forme d'émulation entre Etats et de pression entre pairs, et par les comptes que les acteurs de la société civile seront en capacité de demander à leurs gouvernements. Et surtout, ils ne sont pas en soi gages d'une ambition suffisante face aux défis du climat et du développement durable : l'Accord de Paris comme le cadre de gouvernance sur les ODD ont le grand mérite de s'appuyer sur les dynamiques de transformation qui sont en route dans de très nombreux pays pour orchestrer un apprentissage collectif, une coordination mondiale de ces efforts et un processus d'accroissement continu de l'ambition des engagements des Etats ; mais ces cadres de coopération et de redevabilité ne fonctionneront que si les lignes d'arbitrage politique, dans les territoires nationaux et locaux, dans les secteurs économiques, bougent réellement, grâce à des acteurs mobilisés en faveur de ces transformations profondes de leurs sociétés et de leurs économies. En matière de biodiversité, l'écart entre les objectifs d'Aichi, visant à stopper la dégradation de la biodiversité en 2020, et la faible ampleur de leur traduction en changements de politiques dans les principaux secteurs économiques responsables de cette dégradation, pose de manière encore plus crue la question des obstacles à la mise en œuvre, et des leviers d'action pour le changement.

La période actuelle est donc stratégique, parce qu'il

est urgent de lever ces obstacles si on veut préserver la biodiversité et le climat, mais aussi parce qu'il ne faut pas désespérer les acteurs qui se sont activement mobilisés pour ces enjeux l'an dernier. Il est en particulier essentiel de pouvoir rapidement s'appuyer sur des travaux scientifiques permettant d'identifier des solutions, d'évaluer leur performance, mais aussi de tirer les leçons des échecs. Dans ce jeu éminemment politique et stratégique, quel peut et quel doit être le rôle de la recherche ? Comment doivent se positionner les interfaces science / politique internationales comme le GIEC et l'IPBES ? Quelle peut et quelle doit être l'influence de leurs rapports sur la décision politique ?

L'Iddri est particulièrement heureux d'avoir été associé par la FRB à l'organisation de ces journées, qui permettront d'aborder les différentes facettes de ces questions cruciales tant pour les chercheurs, la programmation des priorités de recherche, que pour la conception et la conduite des synthèses et des expertises au sein des interfaces sciences / politiques. Cette période stratégique est en effet porteuse de tensions : comment contribuer à lever les obstacles à la mise en œuvre de politiques environnementales ambitieuses, tout en préservant la capacité de la science à re-questionner fondamentalement le cadrage des problèmes et des solutions proposées ? Comment continuer à garantir la légitimité d'instances comme l'IPBES et le GIEC, tout en recherchant un impact accru dans un débat qui devient encore plus politique, en passant de la discussion sur l'alerte à celle sur la mise en œuvre ?

Cette journée ouvre ainsi un chantier de dialogue entre différents acteurs de ces interfaces entre science et politique permettant à la fois la réflexivité sur la posture du chercheur, sur la nature des recherches nécessaires, celles qui sont déjà en cours et celles qui restent à mener ou à programmer, sur le rôle et le statut des interfaces science / politique. C'est un chantier indispensable pour répondre aux défis environnementaux, et pour que l'engagement de la communauté scientifique puisse être à la fois serein et déterminé.



La Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité est une plateforme entre les différents acteurs scientifiques et les acteurs de la société sur la biodiversité. Elle a été créée en 2008, à la suite du Grenelle de l'environnement, avec le soutien des Ministères de la recherche et de l'écologie et de huit établissements publics de recherche, rejoints en 2014 par LVMH.

Susciter l'innovation, promouvoir des projets scientifiques en lien avec la société et développer études, synthèses et expertises sont autant d'actions au coeur de son dispositif. À ce jour, plus de 170 structures, associations, entreprises, gestionnaires ou collectivités, ont rejoint la FRB autour d'un but : relever ensemble les défis scientifiques de la biodiversité.



L'Institut de développement durable et des relations internationales (Iddri) a pour objectif d'élaborer et de partager des clés d'analyse et de compréhension des enjeux stratégiques du développement durable dans une perspective mondiale. Basé à Paris, l'Iddri accompagne les différents acteurs dans la réflexion sur la gouvernance mondiale des grands problèmes collectifs que sont la lutte contre le changement climatique, la protection de la biodiversité, la sécurité alimentaire ou l'urbanisation et participe aux travaux sur la redéfinition des trajectoires de développement.

PROGRAMME

JEUDI 13 OCTOBRE 2016

8h45 – 9h15	Accueil	13h00 – 14h30	Déjeuner – buffet
9h15 – 9h30	<u>Ouverture</u> Jean-François Silvain (FRB) et Sébastien Treyer (Iddri)	14h30 – 14h45	Accueil de l'après-midi
9h30 – 9h45	<u>Introduction</u> : Qu'est-ce que les décideurs attendent des chercheurs sur les sujets climat et biodiversité ? Teresa Ribera (Iddri)	14h45 – 15h45	<u>Comment la société s'approprie-t-elle les résultats de la recherche ?</u> 1. Des connaissances scientifiques pour une action publique environnementale plus efficace : oui, mais à quelles conditions ? Audrey Coreau (AgroParisTech) 2. Rôle et influence des évaluations scientifiques mondiales : l'exemple des résumés pour décideurs du GIEC dans le cadre de la Convention climat Laurence Tubiana (Ambassadrice chargée des négociations climatiques)
9h45 – 10h15	Évolution du travail des chercheurs dans le cadre des plateformes sciences-politique environnementales : d'une science de l'observation à la scénarisation, en passant par les modèles pour répondre au nouveaux grands enjeux scientifiques Wolfgang Cramer (CNFCG) et Claire Weill (Future Earth)	15h45 – 16h	Pause
10h15 – 11h15	<u>Comment passer de la science à la décision ?</u> 1. Introduction : les messages délivrés par la science à la société Guillaume Sainteny (AgroParisTech) 2. « Comment j'ai appris à parler aux politiques » : le point de vue du chercheur Jean Jouzel (CEA) 3. Le versant politique de l'interface science-politique : le cas de la politique de l'environnement Lucien Chabason (Iddri)	16h00 – 16h30	3. L'IPBES peut-elle répondre aux besoins de la gouvernance mondiale de la biodiversité ? Brice Lalonde
11h15 – 11h30	Pause	16h30 – 17h30	4. Table ronde et débat : L'implication des décideurs et des acteurs dans la recherche sur la biodiversité et l'impact de la recherche sur leurs actions A.M. Ducroux (CESE), J. Bignon (Sénateur de la Somme), S. Bénard (LVMH), J.D. Abel (FNE), L. Ledoux (Commission européenne, DG Environnement)
11h30 – 13h00	<u>Comment passer de la décision à la science ?</u> 1. Orientations de la recherche dans le cadre des travaux du GIEC et de l'IPBES : exemple de l'évolution en matière de scénarios suite à l'évaluation IPBES Paul Leadley (Univ. Paris-Sud)	17h30 – 17h45	<u>Clôture de la conférence</u> Sylvie Lemmet (MEEM)
12h00 – 13h00	2. Table ronde et débat : Quelles connaissances pour avancer vers quelles solutions ? F. Lecocq (Cired), A. Magnan (Iddri), C. Claveirole (CESE), C. Aubertin (IRD), J.L. Chotte (IRD)		



ANIMATION DE LA JOURNÉE : Frédéric Denhez

Frédéric Denhez est journaliste, conférencier, animateur de débats et homme de radio. Titulaire d'un DESS d'Ingénierie de l'environnement, il a travaillé pour Géo et National Geographic Magazine. Il a écrit de nombreux ouvrages, sur le changement climatique, les pollutions, la surpêche, le tout-voiture, les OGM, le nucléaire... ou encore les sols avec *Cessons de ruiner nos sols !* qui s'intéresse à la baisse de la qualité et de la quantité des sols en France. Son dernier ouvrage, *S'engager pour un monde meilleur, 10 propositions à votre portée*, écrit avec France nature environnement, est une sorte de programme politique. Considérant l'écologie comme une science sociale, et une façon de voir la société, il s'adresse aussi bien aux décideurs qu'au grand public. Chroniqueur pour *CO2, mon amour* sur France Inter, il anime régulièrement des conférences ou tables rondes sur les questions de politiques environnementales et leur lien avec la science, comme lors des Assises de la Biodiversité. C'est la troisième année consécutive qu'il anime les Journées FRB.

DÉTAILS DES INTERVENTIONS

Introduction : Qu'est-ce que les décideurs attendent des chercheurs sur les sujets climat et biodiversité ?



Teresa Ribera (Iddri)

Teresa Ribera est directrice de l'Iddri. Elle a été secrétaire d'État aux Changements climatiques pour le gouvernement espagnol de 2008 à 2011. Auparavant, elle a été directrice générale du climat (2004-2008) et a occupé différents postes techniques dans les ministères des Travaux publics, des Transports et de l'Environnement (1996-2004). Elle est diplômée de l'Université complutense de Madrid et fait partie du Corps supérieur des administrateurs civils de l'État espagnol.

L'évolution du travail des chercheurs dans le cadre des plateformes sciences-politique environnementales : d'une science de l'observation à la scénarisation, en passant par les modèles pour répondre aux nouveaux grands enjeux scientifiques

Le fait que le changement climatique soit désormais observable partout sur la planète modifie la donne. Suite à l'Accord de Paris et à l'adoption des Objectifs du développement durable, de nouveaux besoins d'expertise scientifique émergent. Il s'agit notamment de renforcer la robustesse et l'ambition des contributions nationales (INDCs) et d'aider au cadrage, à l'évaluation et à la mise en œuvre des actions menées par les États. Préciser ces besoins sera fort utile pour comprendre où et comment les efforts de recherche et d'expertise devront

être portés dans les années à venir. À côté du GIEC, d'autres modalités d'interaction entre scientifiques et décideurs devront être imaginées et leurs rôles et leurs places respectives précisées. Ceci constitue un enjeu pour le climat, la science et la démocratie. En amont de la COP21, la mobilisation des scientifiques lors de la conférence *Our Common Future under Climate Change*, celle de l'expertise scientifique dans l'analyse des INDCs, ainsi que le projet Deep Decarbonization Pathways permettront d'esquisser quelques pistes.



Wolfgang Cramer (Comité national français des changements globaux)

Wolfgang Cramer est géographe et écologue, directeur de recherche au CNRS. Expert en modélisation, il a été chef du département "Changements Globaux et Systèmes Naturels" à l'Institut de recherche de Potsdam sur les effets du changement climatique. Membre du Comité français pour Future Earth, il s'intéresse à la biosphère globale, dont la biodiversité, et est directeur adjoint scientifique de l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie Marine et Continentale. Il a contribué à la première évaluation des écosystèmes européens, à l'évaluation des Ecosystèmes pour le Millénaire et a été membre de plusieurs groupes d'experts du GIEC. Il conseille régulièrement les gouvernements allemand et français et la Direction de la Recherche de l'Union européenne.



Claire Weill (Future Earth)

Ancienne élève de l'École Normale supérieure, ingénieure général des Ponts, des Eaux et des Forêts, Claire Weill, après quinze ans de recherches et d'enseignement en physique, a rejoint la mission interministérielle de l'effet de serre, puis l'Iddri. Après avoir conseillé le Maire de Paris (recherche, enseignement supérieur, nouvelles technologies, éducation), elle a rejoint l'INRA où elle a été au cœur de l'organisation de la mobilisation des scientifiques avant la COP21, notamment en tant que Secrétaire générale de la conférence *Our Common Future under Climate Change*.

COMMENT PASSER DE LA SCIENCE À LA DÉCISION ?

Introduction : Les messages délivrés par la science à la société

Les recherches des scientifiques qui travaillent sur les questions environnementales visent à comprendre le monde qui nous entoure et les interactions homme-nature. On observe, par ailleurs une augmentation de la demande de connaissances scientifiques de la part des décideurs. La rencontre de ces deux mouvements peut engendrer des propositions de réponse aux différents enjeux environnementaux qui se posent. Pourtant, les apports scientifiques sont

encore trop peu pris en compte lors de l'élaboration des décisions, et surtout, restent cloisonnés à certains champs, sans tenir compte des interactions entre les secteurs. De même, les politiques publiques demeurent insuffisamment évaluées que ce soit *ex ante* ou *ex post*. Parfois, les décideurs prennent des mesures sur la base d'un champ de recherche unique, sous-estimant par là même les rétroactions, les effets pervers et le caractère transversal propres au domaine de l'environnement.



Guillaume Sainteny (AgroParisTech)

Guillaume Sainteny est président de GS Conseil et enseigne le développement durable à AgroParisTech, après avoir enseigné durant 15 ans à Sciences-Po Paris puis à l'École Polytechnique. Il a exercé les fonctions de directeur adjoint du cabinet du Ministre de l'Environnement. Membre du Conseil scientifique de la FRB, ses publications traitent de la biodiversité sous les angles fiscal, économique et juridique, dont son dernier ouvrage *Le climat qui cache la forêt : comment la question climatique occulte les problèmes d'environnement*, Rue de l'échiquier.

« Comment j'ai appris à parler aux politiques » : le point de vue du chercheur

Au cours des quinze dernières années d'une carrière scientifique de plus de quarante ans, Jean Jouzel a interagi de manière croissante avec les décideurs politiques, de plus en plus demandeurs de connaissances sur les questions liées au climat. À l'international, sa participation aux travaux du GIEC l'a conduit à se positionner au cœur de l'interface science-politique internationale, qui se prolonge jusqu'aux conférences des parties (COP) de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Au niveau national, il est devenu un interlocuteur régulier des décideurs sur

les questions climatiques pour différentes politiques environnementales, un rôle renforcé par ses mandats au CESE depuis 2010. Il témoigne sur la manière dont il a appris à sortir de son champ de recherche initial et à moduler son discours scientifique afin de répondre aux préoccupations des décideurs. Il montre qu'un apprentissage mutuel entre individus issus du monde scientifique et du monde politique est nécessaire pour atteindre un bon niveau d'intégration des connaissances dans la décision.



Jean Jouzel (CEA)

Directeur de Recherches au Centre de l'Énergie Atomique, Jean Jouzel a fait dans cet organisme l'essentiel de sa carrière scientifique largement consacrée à la reconstitution des climats passés. Ses travaux ont été récompensés par des prix et distinctions dont la Médaille d'or du CNRS en 2002 et, en 2012, le Prix Vetlesen, considéré comme le Nobel des Sciences de la Terre et de l'Univers. Depuis 2001, il est vice-président du groupe de travail scientifique du GIEC (co-lauréat du Prix Nobel de la Paix en 2007). Il a présidé le Haut Conseil de la Science et de la Technologie (HCST) de 2009 à 2013 et a activement contribué à la COP 21.

Le versant politique de l'interface science-politique : le cas de la politique de l'environnement

Le fonctionnement de la machine à décider (ou à ne pas décider, ou à différer), examiné dans ses rapports à l'analyse scientifique est une question encore relativement très ouverte chez les politistes. Le politique agit dans un univers contraint sur le plan socio-économique, socio-politique et juridique, ainsi que dans un cadre international global ou régional, un contexte qui peut aussi bien valoriser la science que la marginaliser. Les acteurs de l'environnement, souvent en situation de faiblesse politique et économique, sont

portés à user de la recherche à des fins de légitimation. Mais le politique ne peut échapper à l'une de ses missions majeures qui consiste à traduire les propositions scientifiques en termes compréhensibles par la population et ses représentants, et à leur donner une traduction pratique. L'absence de consensus scientifique sur les questions émergentes peut être un facteur de ralentissement de l'élaboration d'une politique, en dépit du principe de précaution qui invite à agir même en cas d'incertitude scientifique.



Lucien Chabason (Iddri)

Lucien Chabason est conseiller auprès de la direction de l'Iddri. Conseiller du Premier ministre pour les questions d'environnement de 1976 à 1978, il a ensuite occupé différents postes au ministère de l'Environnement de 1978 à 1988 dont la direction du Service de la Recherche, avant de diriger le cabinet du Ministre de l'Environnement de 1988 à 1992. De 1994 à 2003, il est coordinateur du Plan d'Action pour la Méditerranée des Nations unies. Il a étudié le droit, la sociologie et l'économie avant d'entrer à l'École Nationale d'Administration (1968).



COMMENT PASSER DE LA DÉCISION À LA SCIENCE ?

Orientations de la recherche dans le cadre des travaux du GIEC et de l'IPBES : exemple de l'évolution en matière de scénarios suite à l'évaluation IPBES

Une des fonctions principales de l'IPBES étant de synthétiser l'ensemble des connaissances existantes sur la biodiversité et les services écosystémiques, elle évalue également les lacunes principales de ces connaissances. Cependant, la plateforme n'a pas vocation à mener de nouvelles recherches, et ses conclusions doivent donc être prises en compte par les programmes de recherche nationaux et internationaux qui contribuent à l'effort commun d'amélioration des connaissances sur la biodiversité. Les travaux sur les scénarios et modèles à l'IPBES visent à stimuler la recherche sur ces outils, moins développés pour la biodiversité que ceux pour le climat sur lesquels plusieurs grands centres de recherche planchent au niveau mondial, entraînés dans le sillage des travaux du GIEC. L'évaluation méthodologique de

l'IPBES sur les scénarios et modèles vise à guider les travaux des groupes d'experts contribuant à la réalisation du programme de travail de l'IPBES, mais elle identifie également quelles sont les lacunes et obstacles restant à franchir afin de rendre les scénarios et modèles de la biodiversité plus robustes, plus fiables et plus complets, malgré un niveau d'incertitude irréductiblement plus élevé que dans les travaux sur le climat en raison du caractère aléatoire du vivant. L'IPBES encourage ainsi les politiques de recherche, publiques et privées, à recourir aux scénarios et modèles pour informer la décision et faire progresser ce champ de recherche essentiel pour mieux comprendre les relations entre la nature, les sociétés et le bien-être humain.



Paul Leadley (Univ. Paris-Sud)

Paul Leadley est professeur à l'Université Paris-Sud. Il est un spécialiste de la modélisation de la biodiversité et des services écosystémiques et de l'utilisation des scénarios pour produire des outils d'aide à la décision. Il est membre du Groupe d'experts multidisciplinaire de l'IPBES, et a également été coordinateur de la 4^e édition des perspectives mondiales de la diversité biologique de la Convention sur la diversité biologique parue en 2014, et auteur principal du Groupe II (conséquences, adaptation et vulnérabilité) du 5^e rapport du GIEC.

Table ronde et débat : Quelles connaissances pour avancer vers quelles solutions ?

Les questions d'environnement sollicitent tous les domaines de la connaissance, pas seulement les sciences « dures ». On ne peut aborder le changement climatique en consultant seulement la mécanique des fluides ! Mais la transversalité nécessaire des savoirs, la transdisciplinarité requise accroissent la quantité d'informations et la complexité des connaissances. Comment alors bien les assimiler de façon à pouvoir au moins envisager des solutions ? Cette question renvoie

à la responsabilité des chercheurs. Comment doivent-ils présenter leurs travaux de façon à ce qu'ils ne soient pas mal compris, incompris ou ignorés ? Leurs données ayant une importance sociale capitale, doivent-ils sortir de leur rôle pour devenir des acteurs de la décision politique ? Bref, que véhiculer comme informations : l'esprit, ou la lettre ? Répondre à cette question, c'est redonner de l'éclairage sur ce fondement de la science qui embête le court-termisme, l'incertitude.



Catherine Aubertin (IRD)

Catherine Aubertin est économiste de l'environnement, correspondante « Nagoya » à l'IRD, UMR PALOC. Elle dirige plusieurs programmes de recherche au Brésil et en Guyane sur les instruments économiques et juridiques appliqués à la gouvernance de la biodiversité et du changement climatique. Elle a co-coordonné *Les enjeux de la conférence de Paris : penser autrement la question climatique*. Natures, Sciences, Sociétés, 2015.



Jean Luc Chotte (IRD)

Jean-Luc Chotte est chercheur et directeur de recherche à l'IRD, spécialiste des agro-écosystèmes tropicaux et de leur sensibilité aux changements d'usages des terres et climatiques. Après trois longues affectations à l'étranger, il est désormais en poste à Montpellier où il assure depuis 2011 la direction de l'UMR Ecologie Fonctionnelle & Bio-géochimie des sols et des Agroécosystèmes. Il a co-présidé la 3^e conférence scientifique internationale *L'Agriculture intelligente face au climat* et est point focal pour l'IRD à l'initiative 4 pour 1000. Il est vice-président du Comité scientifique et technique de la Convention des Nations unies sur la désertification et membre du groupe *Science and Policy interface*.



Cécile Claveirole (Cese)

Cécile Claveirole est membre du Conseil économique, social et environnemental (Cese), ingénieur agricole, journaliste et consultante indépendante. Elle a été co-rapporteuse de l'avis du Cese sur *La bonne gestion des sols agricoles, un enjeu de société* en mai 2015 et rapporteure de l'avis en cours sur l'agroécologie prévu pour novembre 2016. Son défi : concilier agriculture et environnement, dans le plus grand respect de tous et surtout de notre mère nourricière.



Franck Lecocq (AgroParisTech)

Franck Lecocq est directeur du Cired et professeur d'économie à AgroParisTech. Ses recherches actuelles portent sur le rôle des infrastructures dans les politiques d'atténuation du changement climatique, les relations entre le changement climatique et le développement durable, l'économie de l'adaptation au changement climatique et de la relation forêt/carbone. Il est membre du Conseil économique pour le développement durable du ministère chargé de l'Environnement, et un des principaux auteurs des 4^e et 5^e rapports d'évaluation du GIEC.



Alexandre Magnan (Iddri)

Alexandre Magnan est chercheur à l'Iddri. Docteur en géographie, il est spécialiste des questions de vulnérabilité et d'adaptation aux changements environnementaux, notamment dans le contexte du changement climatique. Il développe essentiellement des recherches sur les littoraux (océans Indien et Pacifique) et s'intéresse en particulier à l'analyse des « trajectoires de vulnérabilité » (caractérisation des facteurs d'influence et de leurs interactions à travers le temps) et de la « maladaptation ».



COMMENT LA SOCIÉTÉ S'APPROPRIE-T-ELLE LES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE ?

L'évolution des interactions sciences-société grâce aux plateformes intergouvernementales scientifiques et politiques

Les chercheurs comme les décideurs peuvent parfois donner l'impression d'une vision naïve de l'interface science-politique, à l'encontre des résultats produits par les sociologues des sciences depuis de nombreuses années. L'exploration de cas concrets montre néanmoins qu'il s'agit souvent d'une posture stratégique efficace dans le champ de l'environnement : elle permet de se conformer à un « impératif scientifique » croissant pour accéder aux arènes de décisions. Malgré tout, dans de

nombreuses situations, les connaissances scientifiques ne suffisent pas à débloquer l'action environnementale, en particulier lorsque le portage politique ou social de l'enjeu environnemental reste faible, et lorsque les moyens organisationnels et institutionnels sont insuffisants. Nous illustrerons le propos par des exemples issus des politiques de biodiversité et en tirerons quelques réflexions pour les interfaces science-politique internationales que sont le GIEC et l'IPBES.



Audrey Coreau (AgroParisTech)

Audrey Coreau est actuellement chargée d'enseignements et de recherches à AgroParisTech et au Centre A. Koyré. Après un doctorat à l'interface entre l'écologie et les sciences sociales, elle fait le choix de s'impliquer dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de biodiversité au ministère de l'Environnement. Depuis 2011, ses travaux de recherche sur les interfaces sciences-politiques portent sur la place des connaissances en écologie pour la conservation de la biodiversité.

Rôle et influence des évaluations scientifiques mondiales : l'exemple des résumés pour décideurs du GIEC dans le cadre de la Convention climat



Laurence Tubiana

Laurence Tubiana est l'ambassadrice française chargée des négociations sur le changement climatique et la représentante spéciale pour la COP21. Spécialiste du changement climatique et du développement, elle a créé l'Iddri en 2001 et est l'auteur de plus d'une centaine de rapports et ouvrages. Conseillère sur le développement durable auprès du Premier ministre Lionel Jospin de 1998 à 2002 et Directrice des biens publics mondiaux au ministère chargé des affaires étrangères de 2009 à 2010, elle est en outre présidente du Conseil d'administration de l'Agence française de Développement, co-présidente du Conseil de direction du Réseau des solutions pour le développement durable des Nations unies et membre du Conseil consultatif scientifique du Secrétaire général des Nations unies.

L'IPBES peut-elle répondre aux besoins de la gouvernance mondiale de la biodiversité ?

Ni la communauté de chercheurs sur la biodiversité ni les conventions dédiées n'ont réussi à imposer un agenda politique mondial fort pour la biodiversité. Est-ce que l'IPBES saura mobiliser les décideurs suffisamment tôt sur les risques encourus par la perte de biodiversité et fournir des propositions de solutions ? Etant donné l'inertie considérable dans la prise de décision, la recherche doit avoir un temps d'avance sur les risques. Les politiques ont besoin d'un objectif simple ou d'un ennemi bien identifié. Pour le climat, la communauté internationale part en guerre contre les gaz à effet de serre. Pour la biodiversité, elle ne sait pas où enfoncer le clou. En consacrant son premier rapport aux pollinisateurs, l'IPBES offre aux politiques un point

d'entrée dont les décideurs pourront se saisir lors de la COP 13 de la Convention sur la diversité biologique en décembre et, ensuite, dans les Etats nationaux. L'IPBES a donc ouvert des portes. Les négociateurs franchiront-ils le pas ? Les temps d'action politique sont très courts pendant les mandats électifs, mais plus longs quand il s'agit de réunir une masse critique de la population poussant les gouvernements à agir. Pour mettre en œuvre rapidement les actions en faveur de la biodiversité, informées par l'IPBES et les autres instances de connaissance, peut-être faut-il constituer des coalitions *ad hoc* plutôt qu'attendre un accord universel.



Brice Lalonde (ancien Ministre)

Brice Lalonde préside le Sommet des entreprises pour le climat. Il a été Ministre de l'Environnement dans les gouvernements Rocard et Cresson, puis ambassadeur chargé du climat. Il a été maire d'un village côtier breton. Au sein des Nations unies, il a coordonné la Conférence des Nations unies sur le développement durable Rio+20. Il a conseillé le Pacte mondial de l'ONU à New York et Paris. Il a présidé l'association des Amis de la Terre et participé à l'administration du WWF France.

Table ronde et débat : l'implication des décideurs et des acteurs dans la recherche sur la biodiversité et l'impact de la recherche sur leurs actions

La biodiversité entre enfin dans le langage commun. Le vote de la loi sur la biodiversité, comme les trames vertes et bleues, en est la preuve. Ces avancées font la part belle à la collecte des données et à la confection de cartes. Elle ne pourraient être conduites sans la participation de citoyens engagés dans la « science participative ». Objet polémique par excellence, la biodiversité se discute, dans les collectivités, entre les usagers de la nature à l'occasion de l'examen des documents d'urbanisme. Elle est en

fait un objet politique, car la mettre sur la table, c'est questionner l'aménagement des territoires. Or, elle reste un objet social mystérieux pour beaucoup d'acteurs. La sensibilité naturaliste est assez peu développée en France. Comment donc en parler ? Comment les décideurs la voient-ils, telle qu'elle apparaît dans les rapports scientifiques ? D'ailleurs, comment les chercheurs voient-ils l'apport des « sciences participatives » ?



Jean-David Abel (FNE)

Jean-David Abel est vice-président de France Nature Environnement et responsable du réseau biodiversité et de la mission loup au sein de la fédération. D'abord apiculteur, il s'implique très tôt dans le milieu associatif de la protection de l'environnement, au niveau local et national. Il a été conseiller technique au ministère chargé de l'Environnement de 1999 à 2002 et est membre du Conseil économique social et environnemental depuis 2015.



Sylvie Bénard (LVMH)

Sylvie Bénard est docteur-ingénieur en sciences agronomiques. Elle rejoint Hennessy en 1983 comme chercheuse en microbiologie. En 1992, elle crée le département Environnement du groupe LVMH dont l'objectif est d'inscrire l'environnement dans la stratégie des Maisons. Elle participe à de nombreuses structures liées à l'environnement. Entre autres, elle est membre du conseil d'administration de la FRB et a présidé le Comité de filière « Biodiversité et Services écologiques ». Au niveau international, elle est active au sein des plateformes Business and Biodiversity, RESP et de BiodiversA.



Jérôme Bignon (Sénateur de la Somme)

Sénateur de la Somme depuis 2014, département dont il a été député entre 1993 et 1997 puis de 2002 à 2012, Jérôme Bignon est très impliqué sur les questions relatives à la mer et au littoral (ancien président du Conservatoire du littoral et de l'Agence des aires marines protégées). Il préside l'association Ramsar France. Il a d'autre part présidé le groupe de travail sénatorial relatif aux négociations internationales sur le climat et l'environnement à la COP 21. Il a rapporté la loi pour la Reconquête de la biodiversité adoptée en juillet 2016 et est membre du Conseil d'administration transitoire de l'Agence française pour la biodiversité.



Anne-Marie Ducroux (Cese)

Anne-Marie Ducroux est experte indépendante des stratégies publiques et privées de développement durable, de responsabilité sociétale et de processus publics et privés de concertations avec la société. Elue en 2010 présidente de la section Environnement du Conseil économique social et environnemental qui a publié plusieurs avis sur le climat et la biodiversité, elle assure également la présidence du Conseil national du développement durable, réunissant 500 acteurs de la société et des collectivités pour construire le premier dialogue de ce type auprès du premier ministre. Elle a notamment organisé leur contribution aux stratégies nationales de développement durable et de la biodiversité. Elle préside depuis six ans l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes.



Laure Ledoux (Commission européenne, DG Environnement)

Laure Ledoux est ingénieur agronome, et a également un diplôme de Master of Science et un doctorat en économie de l'environnement. A la suite d'une carrière de 10 ans en tant que chercheur au Royaume Uni, elle est rentrée à la Commission européenne en 2015, avec un premier poste à Eurostat, puis à la DG Climat, et enfin à la DG Environnement. Elle a été impliquée dans le développement de la politique européenne en matière de biodiversité depuis 2010 : depuis l'adoption en 2011 de la stratégie européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2020, jusqu'à l'examen à mi-parcours de la Stratégie en 2015, et son suivi. Elle est chef d'unité adjoint de l'unité Biodiversité à la DG Environnement depuis 2013.

Clôture de la conférence



Sylvie Lemmet (MEEM)

Sylvie Lemmet est Directrice des affaires européennes et internationales au ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, après avoir occupé plusieurs postes à responsabilité dans les secteurs public et privé. Elle a notamment été directrice de la Division technologie, industrie et économie du programme des Nations unies pour l'environnement, directrice financière puis membre du conseil d'administration de Médecins sans frontières, et chef de projet sur l'environnement et le développement durable à la Banque mondiale.

L'IMPLICATION DE LA FRB ET DE L'IDDRI DANS CE TYPE DE PLATEFORME

LA FRB, MOTEUR DE LA MOBILISATION DE L'EXPERTISE FRANÇAISE POUR L'IPBES

La mobilisation nationale des acteurs de la biodiversité est un enjeu essentiel, tant pour le succès de l'IPBES que pour le rayonnement de la recherche et de l'expertise française.

La Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité assure le secrétariat scientifique du Comité français pour l'IPBES, chargé de la mobilisation de l'expertise, de l'appui aux acteurs français et de la circulation de l'information scientifique.

Cet organe tripartite, créé en 2013, est composé de représentants des organismes de recherche (AllEnvi), des ministères concernés (Affaires étrangères ; Recherche ; Environnement ; Outre-mer) et des porteurs d'enjeux de la biodiversité (dont les représentants du Conseil d'Orientation Stratégique de la FRB et du Comité de suivi de la Stratégie nationale pour la biodiversité). Il a pour fonction de préparer les principales échéances de

l'IPBES et de définir les positions portées par la France, en appui au point focal IPBES situé au Ministère des Affaires étrangères.

Le Secrétariat scientifique du Comité français pour l'IPBES assure un soutien aux experts français participant aux travaux de l'IPBES. Il a aussi pour mission de valoriser la recherche française à l'international et de relayer les productions de la plateforme au niveau national. Ainsi au cours de l'été 2016, le Secrétariat a publié de manière anticipée la traduction du Résumé à l'intention des décideurs de l'évaluation des pollinisateurs, afin d'informer les débats sur le projet de loi sur la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

LES ACTEURS FRANÇAIS SE MOBILISENT POUR LES POLLINISATEURS

A l'occasion de la sortie de l'évaluation mondiale sur l'état de la pollinisation de l'IPBES, le Conseil d'orientation stratégique de la FRB a identifié les initiatives françaises qui favorisent les pollinisateurs.

Le 26 février 2016, à Kuala Lumpur, l'IPBES a livré son premier rapport d'évaluation mondiale de l'état de la pollinisation. Ce rapport écrit par 77 experts de différentes disciplines et de différents pays démontre l'importance de la pollinisation pour la sécurité alimentaire mondiale, souligne les graves dangers d'extinction qui pèsent sur les pollinisateurs et présente un ensemble de leviers d'action possibles assorti d'une évaluation de leur faisabilité.

A la sortie de ce rapport, la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité a sollicité les membres de son Conseil d'orientation stratégique (COS), composé d'acteurs socio-économiques, pour identifier les initiatives françaises qui favorisent les pollinisateurs et réduisent les pressions auxquelles ils sont exposés.

De l'amélioration des pratiques apicoles à la restauration des habitats naturels en passant par la diminution des produits phytosanitaires, le COS de la FRB a recensé près de 250 actions nationales.



L'IDDRI

L'Iddri entretient depuis son origine un dialogue avec les acteurs des plateformes intergouvernementales d'interface entre science et politique, et a été directement impliqué dans les premières étapes de la mise en place de l'IPBES, dont il est l'une des organisations observatrices. Sur ces sujets, l'Iddri cherche à souligner que les instances intergouvernementales n'ont pas seulement un rôle d'alerte sur les enjeux environnementaux, mais doivent à présent mettre plus fortement l'accent sur les travaux de recherche s'intéressant directement à la mise en œuvre des décisions environnementales. L'analyse du rôle et de l'influence potentielle de l'IPBES fait notamment l'objet d'un focus particulier, et est mise en regard d'autres interfaces science-politique, parmi lesquelles le GIEC ou le panel d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire.

Pour en savoir plus, retrouvez les publications de l'Iddri liées à ces problématiques :

- Treyer, S. *et al.* (2012). Powerful International Science-Policy Interfaces for Sustainable Development, Policy Brief 06/12
- Billé R. *et al.* (2012). Valuation without action? On the use of economic valuations of ecosystem services, Policy Brief 07/12
- Rankovic A. *et al.* (2016). IPBES after Kuala Lumpur: Assessing knowledge on underlying causes of biodiversity loss is needed, Policy Brief 05/16
- Magnan A. *et al.* (2016). Implications of the Paris Agreement for the ocean, Nature Climate Change.





© Crédits photographiques : Gilles Cattiau (INRA) - NASA - Richard Schroeder - Patrick Zachmann



Membres Fondateurs de la FRB :

